

Incendie de forêt

En cas d'incendie de forêt

Que vous soyez amateur de plein air en forêt ou que vous habitiez dans une zone boisée, vous devez faire attention aux incendies de forêt. Ceux-ci peuvent causer des pertes matérielles considérables et même des décès. Vous pouvez prévenir les incendies de forêt en suivant les règles de sécurité suivantes.

Vous allumez un feu en forêt...

Avant d'allumer, informez-vous du danger d'incendie et des mesures préventives auprès des médias, de la <u>Société de protection des forêts contre le feu</u> ou sur les panneaux d'inflammabilité à l'entrée des parcs et des zones d'exploitation contrôlée (zecs).

Observez les trois règles de sécurité suivantes pour prévenir un incendie de forêt :

- 1. Préparez adéquatement l'emplacement du feu
 - Choisissez un site dégagé, loin des arbres et de préférence près de l'eau.
 - Nettoyez le sol jusqu'à la terre franche.
 - Faites un feu de petite dimension et évitez de l'allumer par temps venteux.
 - Ayez, à proximité, le bois servant à l'alimenter.

2. Surveillez le feu minutieusement

- Assurez une surveillance constante. Désigner une personne responsable constitue un excellent moyen.
- Ayez de l'eau et des outils manuels à proximité, pour intervenir au besoin.

3. Éteignez le feu convenablement

- Arrosez généreusement.
- Brassez les braises, ce qui favorisera la pénétration de l'eau.
- Attendez guelgues minutes et répétez l'opération.
- Finalement, recouvrez les cendres de sable ou de terre.

Vous habitez une zone boisée...

En période de sécheresse

- Respectez les avis d'interdiction de feu à ciel ouvert ou la réglementation municipale.
- Nettoyez les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu : bois de chauffage, herbes sèches, buissons, jouets, etc.
- Grillagez la cheminée et tous les conduits de fumée.
- Branchez un tuyau d'arrosage.
- S'il n'y a pas d'aqueduc, faites une provision d'eau dans une citerne.
- Établissez un <u>plan d'évacuation</u> avec tous les membres de votre famille et prévoyez un lieu de rassemblement .
- Informez-vous auprès des autorités municipales ou du service de sécurité incendie de votre localité sur la marche à suivre en cas d'incendies de forêt ou d'évacuation.
- Entendez-vous avec vos voisins pour vous entraider en cas d'urgence.
- Suivez les bulletins météo et l'indice d'inflammabilité à la radio, à la télévision ou, s'il est accessible, sur Internet.
- Préparez-vous lorsque le risque d'incendie de forêt se précise.

En cas d'évacuation

- Si vous avez le temps, arrosez abondamment le terrain autour de votre maison, de même que le toit, au moyen d'un tuyau ou de gicleurs.
- Débranchez les entrées de gaz propane ou de gaz naturel.
- Coupez l'alimentation électrique.
- Rassemblez tous les membres de votre famille et rendez-vous à l'endroit prévu dans votre plan d'évacuation.
- Si vous décidez de vous rendre chez des amis ou des parents à l'extérieur de la zone menacée, informez les autorités municipales de l'endroit où vous joindre.

Comment respirer si les vents poussent une épaisse fumée dans votre direction?

- Respirez à travers un linge mouillé. Montrez aux enfants à tenir le linge devant leur bouche et leur nez pour éviter d'inhaler la fumée.
- Si vous avez des problèmes de santé, particulièrement des maladies cardiaques ou respiratoires, rendez-vous à un centre d'hébergement dès l'apparition de la fumée.

Pour en savoir plus ou pour avoir des directives bien adaptées à votre région, informezvous auprès de votre service de sécurité incendie ou de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).